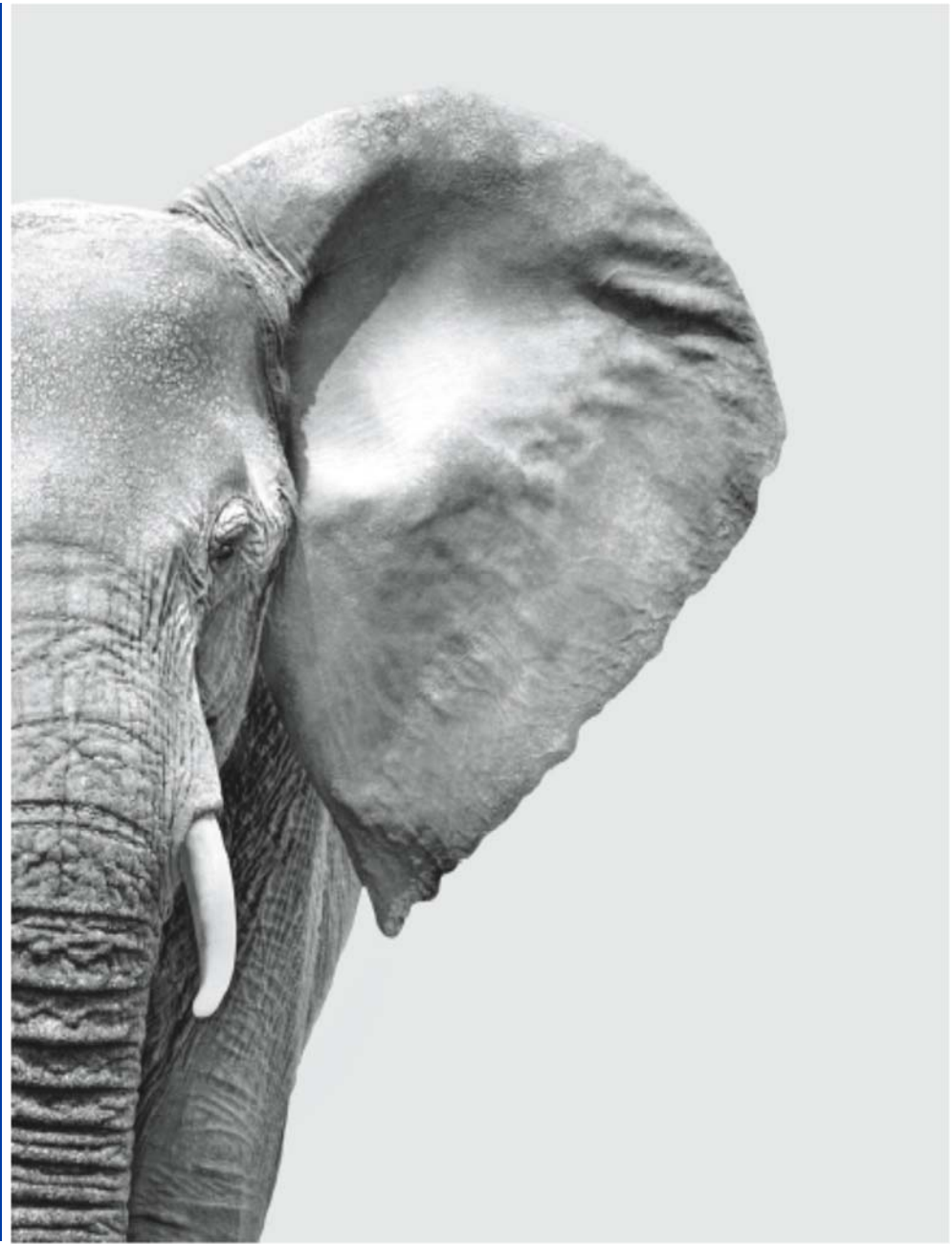


**Rapport
annuel
2020**



**RÉGIME COMPLÉMENTAIRE
DE RETRAITE DES EMPLOYÉS SALARIÉS**



Au nom du comité de retraite, il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année 2020. Le présent rapport vise à vous informer sur les principaux développements concernant votre régime de retraite au cours de la dernière année, qui a été marquée par une amélioration de la position financière du régime, et ce, malgré une baisse rapide et forte des marchés boursiers au printemps 2020 en raison de la pandémie.

L'année 2020 marque une année de changement à propos de la gouvernance du comité de retraite. La fusion du régime de retraite des employés de iA et des employés de iAAH a permis au comité de réorganiser sa structure. Après avoir fait une vigie de la structure de gouvernance d'autres régimes de retraite, le comité de retraite a décidé de reprendre l'ensemble des responsabilités du comité d'audit afin de l'abolir et de revoir la répartition des responsabilités entre le comité de placement et le comité de retraite. Tel qu'espéré, les changements ont été bénéfiques en permettant de mettre l'accent sur les projets à valeur ajoutée pour le régime de retraite tel que l'optimisation des stratégies d'investissement.

Du point de vue des marchés financiers, il est impossible de passer sous silence l'effet de la pandémie sur les marchés boursiers. Après une baisse significative en mars et une incertitude économique tout au long de l'année, les marchés ont tout de même clôturé à la hausse. Quant au taux d'intérêt, ceux-ci ont baissé au courant de l'année en raison des décisions des banques centrales afin de stimuler l'économie ce qui est défavorable pour un régime de retraite. Malgré tout, le rendement de la caisse de retraite a été de 11,6 % en 2020. Sur une période de 10 ans, le rendement moyen a été de 8,3 % par année ce qui est très satisfaisant.

Concernant la situation financière du régime de retraite sous la base de capitalisation, soit la base mesurant la santé financière du régime sur un horizon long terme, le ratio de capitalisation a augmenté de 1 % depuis 1 an pour atteindre 135 % à la fin de 2020. Malgré le rendement de la caisse de retraite qui a été supérieur aux attentes de l'évaluation actuarielle, la baisse du rendement attendu des actifs est venue réduire ce gain. Le régime de retraite dispose de plus d'actifs que la valeur de ses engagements permettant ainsi d'avoir un coussin financier en cas de situation défavorable et ainsi assurer la sécurité des prestations des participants. Du point de vue de la solvabilité, soit la base d'évaluation mesurant la capacité du régime à respecter ses engagements en cas de terminaison, le ratio de solvabilité a augmenté de 2 % comparativement à l'an dernier pour atteindre 106 %.

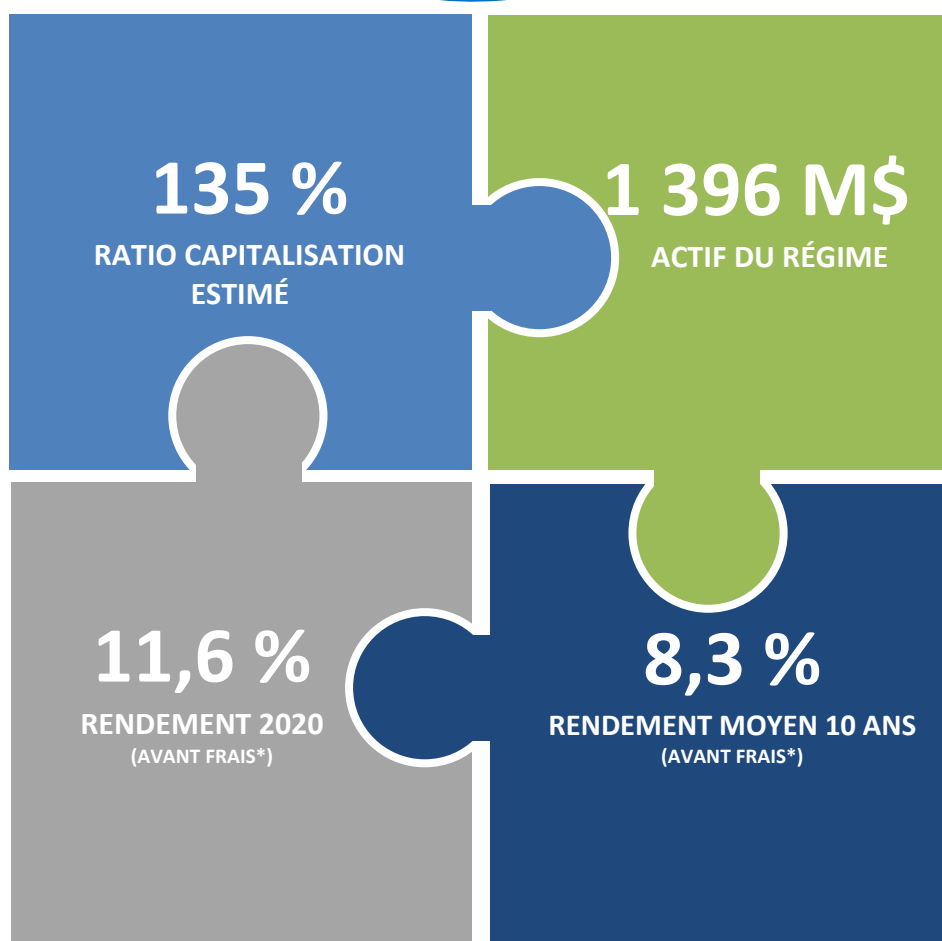
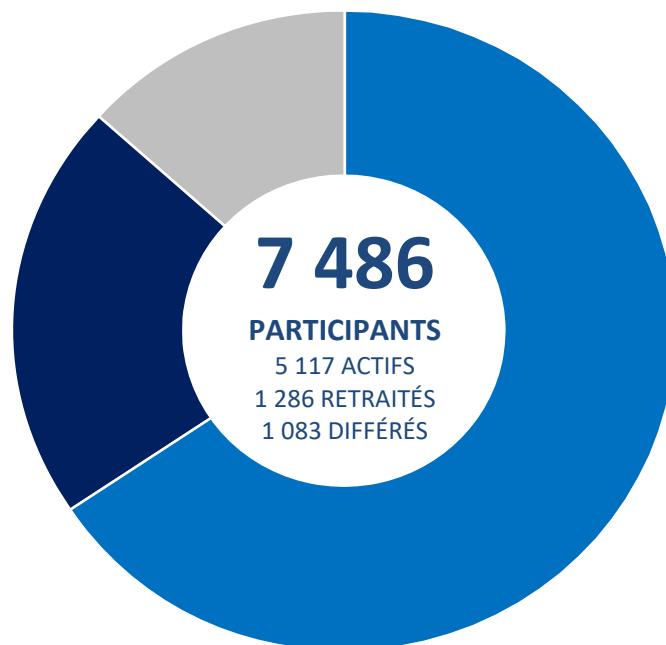
Ces résultats positifs sont représentatifs des efforts mis par le comité de retraite depuis les dernières années pour assurer une saine gestion des risques financiers. En 2020, la diversification des classes d'actifs s'est continuée avec l'atteinte de l'allocation cible en immobilier ainsi qu'une augmentation de l'allocation réelle en équité privée et en infrastructures au détriment des actions canadiennes. L'allocation cible en équité privée et en infrastructures devrait d'ailleurs être atteinte d'ici quelques mois. Afin d'être plus efficace, le comité de retraite revoie mensuellement la situation financière du régime de retraite et a mandaté un partenaire pour que l'exposition à la superposition obligatoire, soit une stratégie de placement permettant de mitiger les risques de variation des taux d'intérêt, soit ajustée mensuellement. Le comité de retraite continue d'ailleurs à identifier les stratégies de placement permettant d'optimiser le rendement de la caisse de retraite tout en tenant compte d'une saine gestion des risques financiers.

Je profite de l'occasion pour souligner le talent des membres du comité de retraite et du comité de placement. Nous sommes choyés de pouvoir compter sur eux à titre d'administrateurs pour le régime de retraite. Je tiens donc à les remercier pour leur travail et leur implication au cours de la dernière année. De plus, je remercie les employés qui supportent les comités. Leur contribution a été primordiale à l'avancement des travaux et à la bonne gestion de votre régime de retraite.

Afin d'en apprendre davantage sur votre régime de retraite, je vous invite à assister à l'assemblée annuelle qui se tiendra le 9 juin prochain. Pour tout complément d'information, sachez que vous pouvez vous adresser au service des Ressources humaines pour les employés d'iA et de l'Administration du personnel pour les employés de iAAH, dont les coordonnées sont mentionnées à la section « Service aux participants ».

Louis-Philippe Pouliot
Président du comité de retraite

Le régime en quelques chiffres...



* Le rendement net des frais de gestion et d'administration pour l'année 2020 correspond à 11,1 % et le rendement moyen 10 ans net de frais de gestion et d'administration correspond à 7,9 %.

Financement du régime

Le financement du régime est basé sur une évaluation actuarielle de capitalisation, qui présente une vision à long terme du régime. La valeur des droits acquis par les participants doit être provisionnée sur cette base, en plus d'une provision de stabilisation dont l'objectif est de fournir une sécurité additionnelle et réduire la volatilité des cotisations.

Tel que requis par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, iA Groupe financier a une politique de financement, qui établit les principes liés au financement qui doivent guider le comité de retraite dans l'exercice de ses fonctions. Les principaux objectifs visés par la politique sont de maintenir un coût stable et supportable pour le promoteur et les participants, ainsi qu'un niveau de provisionnement approprié des engagements.

Résultats de l'évaluation actuarielle

Le ratio de capitalisation du régime a augmenté légèrement au cours de l'année 2020, passant de 134 % à 135 %. Cette hausse est le résultat de la combinaison l'excellent rendement de l'actif du régime et de la hausse du passif causée par une réduction du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluer. L'excédent du régime demeure supérieur à la provision de stabilisation requise par la loi au 31 décembre 2020.

135 %
RATIO CAPITALISATION

L'évaluation de solvabilité présente quant à elle la situation financière selon un scénario de terminaison du régime. Bien que le financement du régime ne soit pas basé sur cette évaluation, les résultats continuent d'être présentés sur cette base et doivent être considérés à certaines fins, notamment lors de toute modification au régime. Le degré de solvabilité du régime a légèrement augmenté entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, passant de 104 % à 106 %. Comme pour le ratio de capitalisation, cette hausse est le résultat de la combinaison l'excellent rendement de l'actif du régime et de la hausse du passif causée par une réduction des taux d'escompte utilisés pour l'évaluer.

Au 31 décembre

Résultats ¹ (en millions \$)	2020	2019
Capitalisation (continuité du régime)		
Actif	1 396	1 241
Passif	1 032	926
Surplus / (Déficit)	364	315
Ratio de capitalisation	135 %	134 %
Provision de stabilisation requise	13,5 %	13,4 %
Solvabilité (terminaison du régime)		
Actif	1 397	1 242
Passif	1 319	1 197
Surplus / (Déficit) de terminaison	78	45
Degré de solvabilité	106 %	104 %

¹ Les résultats de l'année 2019 sont issus de l'évaluation actuarielle complète enregistrée auprès de Retraite Québec. Ceux de 2020 présentent des estimations.

Principales hypothèses de l'évaluation actuarielle

Les hypothèses utilisées aux fins de l'évaluation de capitalisation sont déterminées par l'actuaire dans une perspective à long terme, selon le scénario dans lequel le régime continue indéfiniment. Ces hypothèses sont révisées annuellement pour considérer l'évolution du contexte économique et la démographie du régime.

Les hypothèses de l'évaluation de solvabilité sont quant à elles prescrites par la loi et servent à évaluer la valeur des prestations qui seraient versées en cas de terminaison du régime.

Au 31 décembre

	2020	2019
Capitalisation (continuité du régime)		
➤ Principales hypothèses		
▪ Taux d'intérêt	5,0 %, net frais	5,3 %, net frais
▪ Taux d'augmentation des salaires	3,3 %	3,3 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
▪ Âge de retraite	62 ans	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen
Solvabilité (terminaison du régime)		
➤ Principales hypothèses		
▪ Valeur de transfert		
▪ Taux d'intérêt	1,4 % pendant 10 ans et 2,9 % par la suite	2,4 % pendant 10 ans et 2,5 % par la suite
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
▪ Achat de rentes		
▪ Taux d'intérêt	2,51 %	2,96 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
▪ Âge de retraite	50 % à l'âge qui maximise la valeur de la rente 50 % au premier âge de retraite sans réduction	Âge qui maximise la valeur de la rente

Analyse des mouvements d'actif

L'actif du régime a augmenté significativement à un peu plus de 1 396 millions \$ au 31 décembre 2020, résultat d'un excellent rendement de la caisse de près de 145 millions \$ au cours de la dernière année.

1 396 M\$
ACTIF

Les cotisations versées au régime par les participants et l'employeur excèdent les prestations payées depuis plusieurs années, en raison du nombre de retraités qui demeure peu élevé par rapport au nombre de participants versant des cotisations au régime. Cette situation permet notamment d'avoir un horizon de placement à plus long terme pour le régime.

10,4 M\$
FLUX MONÉTAIRES NETS



Pour l'exercice terminé le 31 décembre¹

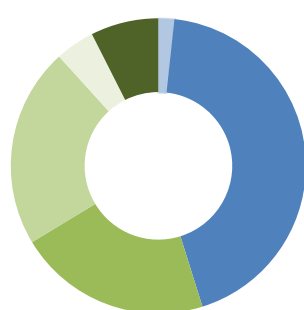
(EN MILLIERS \$)	2020	2019
ACTIF AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 241 107 \$	1 029 187 \$
AUGMENTATION DE L'ACTIF		
Revenus de placements	144 795	201 485
Cotisations des participants	23 906	21 814
Cotisations de l'employeur		
▪ Cotisations d'exercice	35 983	30 294
Transfert provenant d'un autre régime de retraite	892	444
Augmentation totale de l'actif	205 576	254 037
DIMINUTION DE L'ACTIF		
Frais de gestion et d'administration	5 433	5 068
Prestations et transferts		
▪ Décès	1 466	630
▪ Divorce	28	44
▪ Cessation de participation	14 575	10 411
▪ Rentes	28 317	25 854
▪ Transferts vers un autre régime de retraite	580	110
Diminution totale de l'actif	50 399	42 117
Augmentation nette de l'exercice	155 177	211 920
ACTIF À LA FIN DE L'EXERCICE (INCLUANT IAAH)	1 396 284 \$	1 241 107 \$

¹ Les informations financières du tableau sont extraites du rapport financier audité du régime, pour lequel Deloitte a exprimé une opinion sans réserve, en date du 20 mai 2021. Pour plus de détails sur les informations financières du régime, le rapport financier audité peut être consulté.

Répartition de l'actif

L'actif du régime est investi dans différentes catégories de placements, en fonction de la politique de placement adoptée par le comité de retraite. Le gestionnaire de placements peut investir différemment de ce qui est prévu à la répartition cible de la politique de placement, mais doit demeurer à l'intérieur des différentes balises prévues. Ainsi, l'allocation de l'actif est régulièrement revue par le gestionnaire de placements en fonction des perspectives économiques et des anticipations de l'évolution du marché.

Au 31 décembre 2020, la répartition en actions canadiennes était supérieure à la cible de la politique de placement. Cette surpondération s'explique du fait que l'allocation actuelle en placements alternatifs est inférieure à la cible, en raison du temps requis pour déployer des fonds pour cette catégorie de placement. Les fonds nécessaires au déploiement des placements alternatifs proviendront de l'actif investi en actions canadiennes, ce qui entraînera l'allocation en actions canadiennes vers la cible au fil du temps.



Titres à revenu fixe

Marché monétaire	1,4 %
Obligations long terme	43,6 %

Titres à revenu variable

Actions canadiennes	21,3 %
Actions mondiales	21,9 %
Marchés émergents	4,3 %
Placements alternatifs	7,5 %

Au 31 décembre 2020	Valeur marchande (M\$)	Proportion (%)	Cible (%)	Min (%)	Max (%)	Rendement 2020 (%)
Revenu fixe						
Marché Monétaire	19,1	1,4	0,0	0,0	5,0	-
Obligations long terme	597,2	43,6	45,0	43,0	60,0	11,5
Total – Revenu fixe	616,3	45,0	45,0	43,0	65,0	
Revenu variable						
Actions canadiennes	291,2	21,3	15,0	10,0	35,0	5,5
Actions mondiales	301,3	21,9	24,5	12,0	37,0	8,7
Marchés émergents	59,1	4,3	3,0	2,0	4,0	28,5
Placements alternatifs						
▪ Équité privée	36,5	2,7	5,0	0,0	10,0	23,1
▪ Infrastructures	36,2	2,6	5,0	0,0	10,0	7,2
▪ Immobilier	29,5	2,2	2,5	0,0	5,0	-11,5
▪ Instruments financiers dérivés	0,0	0,0				
Total – Revenu variable	753,8	55,0	55,0	35,0	57,0	
Caisse Totale (sans superposition obligataire)	1 370,1	100,0	100,0			
Valeur de la superposition obligataire	18,8	S. O.	S. O.			
Autres éléments d'actif et de passif nets	4,9	S. O.	S. O.			
Actifs à recevoir	2,5	S. O.	S. O.			
Actif total du régime	1 396,3	S. O.	S. O.			

En plus de renouveler les positions en superposition obligataire qui venaient à échéance, de nouvelles positions ont été déployées au cours de l'année 2020 afin de gérer le risque de taux d'intérêt et de limiter les fluctuations de la situation financière du régime. Au 31 décembre 2020, le régime détient une position de 473,7 M\$ en superposition obligataire.

En 2019, le comité de retraite avait sélectionné un gestionnaire d'actif immobilier et l'actif a commencé à être investi par ce gestionnaire au début 2020. De plus, en 2020 le gestionnaire d'actions mondiales Hexavest a été remplacé par Walter Scott. Quant aux placements en équité privée et en infrastructures, le déploiement se poursuit avec l'objectif d'atteindre la cible de 5 % pour chacune de ces catégories d'actifs. Ces changements au portefeuille de revenu variable augmentent la diversification des placements et réduisent la sensibilité du régime aux fluctuations des marchés boursiers.

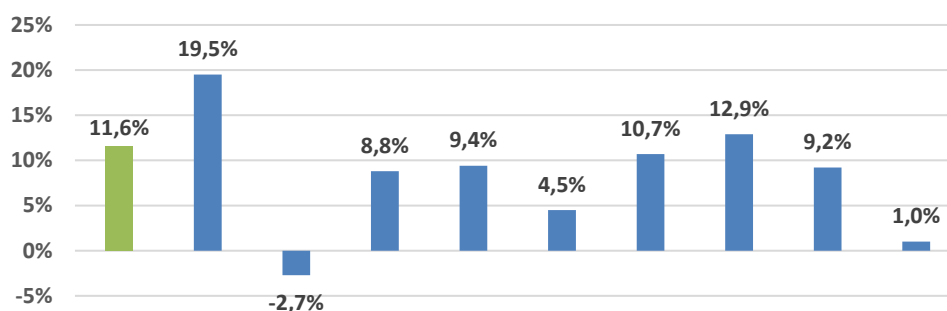
Rendements 2020

Le rendement brut de la caisse au cours de l'année 2020 fut de 11,6 %, ce qui représente un rendement inférieur de 0,8 % par rapport au portefeuille de référence, et s'explique principalement par une sous-performance au niveau de la gestion de devises.

Pour ce qui est de la performance moyenne au cours des 4 et des 10 dernières années, pour ces 2 périodes le rendement est légèrement inférieur au portefeuille de référence, mais significativement supérieur au rendement attendu à long terme selon l'évaluation actuarielle de capitalisation.

Historique de la performance de la Caisse

	4 ans	10 ans
Rendement moyen de la caisse	9,0 %	8,3 %
Valeur ajoutée	-0,7 %	-0,2 %



(%)	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Rendement de la Caisse ¹	11,6	19,5	-2,7	8,8	9,4	4,5	10,7	12,9	9,2	1,0
Portefeuille de référence ²	12,4	19,9	-2,1	9,6	7,9	4,1	14,1	9,4	8,3	3,6
Valeur ajoutée	-0,8	-0,4	-0,6	-0,8	1,4	0,4	-3,4	3,5	0,9	-2,6

L'arrondissement des rendements peut induire une apparente erreur dans le calcul de la valeur ajoutée.

¹ Rendement brut, avant la déduction des frais

² Composition actuelle du portefeuille de référence :

45,0% Indice obligataire LT Angus; 20,1 % Indice composé S&P/TSX; 7,83 % MSCI - Monde tous pays (\$ CA) net RT; 15,67% MSCI - Monde (\$ CA) net RT; 4,0 % MSCI – Marchés émergents (\$ CA) net RT; 2,7 % rendement annuel absolu 10%; 2,6 % rendement annuel absolu 7,5% ; 2,1 % Indice Immobilier NFI-ODCE. Le rendement de la superposition obligataire est ajouté au rendement du portefeuille de référence.

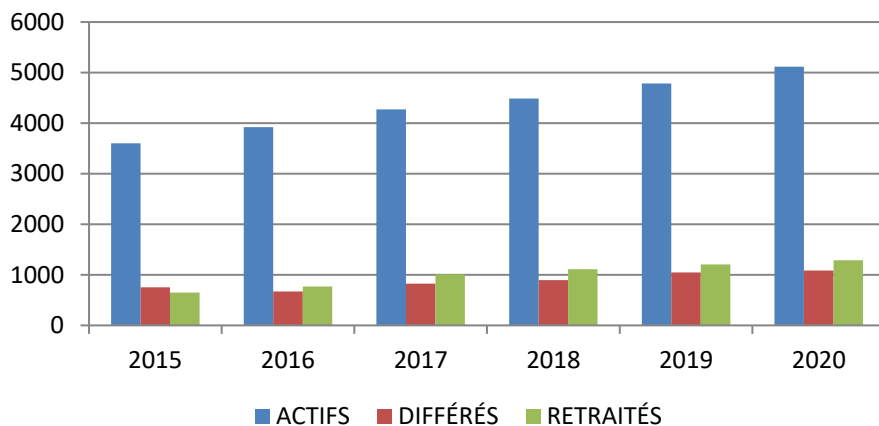
Évolution de la participation

Le nombre total de participants du régime a poursuivi sa progression au cours de la dernière année, passant de 7 032 à 7 486 participants.

La hausse s'explique par la progression nette du nombre de participants actifs, dont le nombre de nouveaux adhérents a excédé le nombre de ceux qui ont cessé leur participation active au régime. De plus, le nombre de retraités est également en hausse constante depuis plusieurs années.

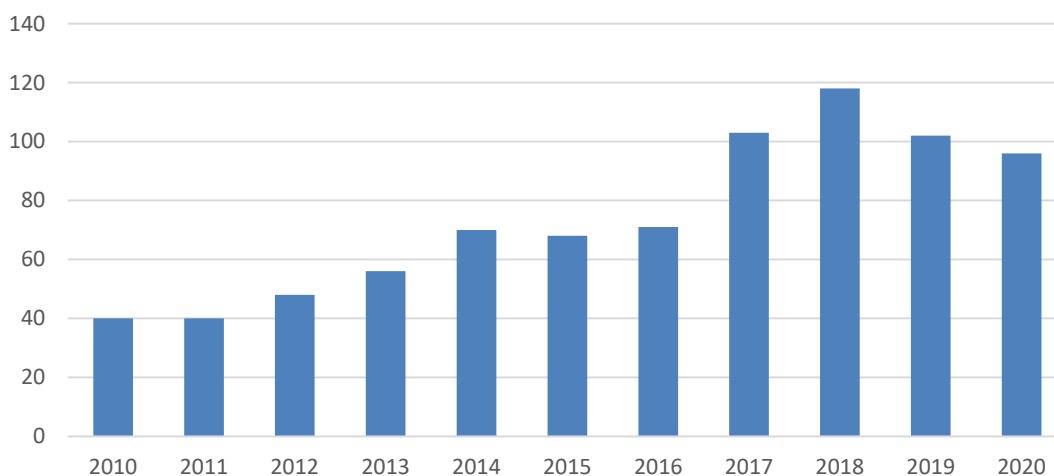
Répartition des participants	2020	2019
Participants actifs	5 117	4 783
Retraités	1 286	1 204
Rentes différées	<u>1 083</u>	<u>1 045</u>
	7 486	7 032

La participation au régime demeure constituée majoritairement de participants actifs. Cependant, le ratio du nombre de participants actifs par rapport au nombre de retraités a diminué de façon importante au cours des dernières années, passant de 5,6 à 4,0 sur un horizon de 5 ans. La progression du nombre de participants actifs a continué à être élevée au cours des dernières années. Le groupe des retraités a toutefois connu une augmentation relative encore plus importante au cours de la même période.



4,0
RATIO
ACTIFS / RETRAITÉS

Évolution des départs à la retraite



Administration

Le comité de retraite a retenu les services le département de l'Épargne et retraite collectives de l'Industrielle Alliance pour procéder à l'administration quotidienne du régime. L'équipe est notamment responsable de la production des relevés annuels, du calcul des prestations des participants et du traitement de tous les mouvements de participation.



En bref pour 2020...

- 810 nouveaux participants actifs
- 96 nouveaux retraités
- 395 cessations de participation active
- 340 transferts de prestations à l'extérieur du régime

Certaines fonctions sont également déléguées par le comité de retraite au service des ressources humaines de l'Industrielle Alliance et à l'administration du personnel d'IAAH, dont les communications avec les participants. Vous trouverez ci-dessous les points de contact pour toutes vos questions :



*IAH-DP-Administration du personnel

Assemblée annuelle

Le comité de retraite tient annuellement une assemblée, au cours de laquelle un compte-rendu de l'administration et la situation financière du régime sont présentés. L'annonce des résultats de l'élection des représentants des participants a également lieu à ce moment.

L'assemblée annuelle aura lieu le 9 juin 2021. Comme le comité de retraite est soucieux de respecter les mesures de distanciation sociale demandées par les gouvernements et les instances de santé publique, l'assemblée annuelle se déroulera de façon virtuelle, dans un format similaire à l'assemblée de 2020. Une convocation officielle a été envoyée aux participants du régime ce printemps pour confirmer la date et le format de l'assemblée annuelle 2021.

Site internet

Afin que les participants du régime aient accès à l'informations concernant le régime de retraite, un site internet dédié au régime de retraite est disponible à l'adresse ci-dessous. Vous y trouverez entre autres des résumés de la situation financière, des placements et des prestations payables du régime de retraite en plus d'y trouver des informations sur le comité de retraite et les assemblées annuelles des années précédentes, mais aussi de l'année courante.

 <http://regimecomplementaire.ia.ca>

COMITÉ DE RETRAITE

Le comité de retraite est l'administrateur du régime de retraite et agit à titre de fiduciaire de la caisse de retraite. Il est constitué de membres désignés par l'employeur, par les participants actifs et les participants inactifs, de même que d'un membre indépendant.

Son rôle consiste notamment à gérer les actifs de la caisse de retraite et à administrer les prestations promises par le régime en veillant à sa saine gestion.

Le comité de retraite met en œuvre les moyens pour assurer l'administration quotidienne du régime, protéger les droits des participants et mettre en place des mesures de contrôle et de gestion des risques. Les membres du comité ne peuvent cependant décider des prestations versées par le régime, puisqu'il s'agit d'un droit qui relève uniquement de l'employeur.

Le comité de retraite établit également la politique de placement du régime, choisit les gestionnaires de placements et effectue le suivi des performances de la caisse.

Afin de supporter le comité dans ses différentes fonctions, des mandats sont accordés à un comité de placement. De plus, des mandats étaient également accordés à un comité d'audit, qui a été aboli le 24 février 2020. Les responsabilités qui étaient confiées au comité d'audit sont assumées par le comité de retraite depuis cette date.

COMITÉ DE PLACEMENT

Jusqu'au 23 octobre 2020, le comité de placement était constitué de membres du comité de retraite de iA, ainsi que de d'un conseiller externe. Depuis cette date, le comité de placement doit être constitué majoritairement de membres du comité de retraite, et le comité de retraite peut également y désigner des conseillers externes.

Le comité de placement est mandaté par le comité de retraite pour assurer différentes tâches, dont l'examen périodique de la politique de placement, et

le suivi des risques à l'égard des stratégies de répartition d'actifs et de l'évolution du passif.

COMITÉ D'AUDIT

Jusqu'en février 2020, le comité d'audit était constitué de membres du comité de retraite de iA et d'un membre du comité de retraite de IAAH. Il était mandaté par le comité de retraite notamment pour revoir le plan d'audit et le rapport financier du régime avec l'auditeur externe.

Le comité d'audit était également responsable de valider l'efficacité des contrôles internes mis en place pour assurer une gestion adéquate des risques.

RÉUNIONS TENUES EN 2020

	Nombre de membres	Nombre de réunions	Taux de part.
Comité de retraite	12	9	91 %
Comité de placement	5 ¹	7	87 %
Comité d'audit	5	1 ²	100 %

¹ 7 membres jusqu'au 23 octobre 2020

² Une rencontre a été tenue avant l'abolition du comité d'audit

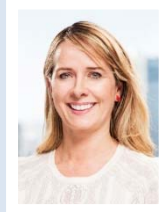
DÉSIGNÉS PAR L'EMPLOYEUR



FRANK LACHANCE ¹



JEAN-FRANÇOIS BOULET



CAROLINE DROUIN



LUCIE LACHANCE ¹



LOUIS-PHILIPPE
POULIOT ¹
(PRÉSIDENT)

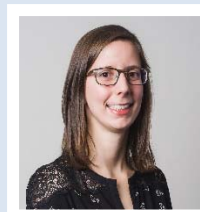
DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS ACTIFS



JEAN-PHILIPPE BLAIS



ALEXANDRE DROUIN ¹



MARIE-HÉLÈNE BERGERON



HUGO FORTIN

DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS INACTIFS



DANIEL BANNON



MICHEL TURCOTTE



ANDRÉ BEAUDOIN

INDÉPENDANT

¹ Membres du comité de placement au 31 décembre 2020

CONSEILLER EXTERNE DU COMITÉ DE PLACEMENT



YVON SAUVAGEAU

REPRÉSENTANT DE L'ADMINISTRATEUR



ALEXANDRE CHAREST

Membres du comité de retraite au 31 décembre 2020

Membres désignés par l'employeur

Boulet, Jean-François	(418) 684-5255
Drouin, Caroline	(418) 684-5000 poste 103281
Lachance, Frank	(418) 780-5921
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 104152
Pouliot, Louis-Philippe (Président)	(418) 684-5000 poste 104614

Membres désignés par les participants actifs

Bergeron, Marie-Hélène (Désignée par le comité) ¹	(418) 684-5000 poste 104079
Blais, Jean-Philippe	(604) 734-1667 poste 403854
Drouin, Alexandre	(418) 684-5000 poste 101687
Fortin, Hugo	(418) 650-4601 poste 3205

Membres désignés par les participants non-actifs et les bénéficiaires

Bannon, Daniel	(418) 659-3858
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

Membre indépendant

Beaudoin, André	(418) 570-5516
-----------------	----------------

¹ Suite au départ d'Hélène Lacasse, un poste à titre de membre désigné par les participants actifs est devenu vacant et le comité de retraite a désigné Marie-Hélène Bergeron pour ce poste, temporairement jusqu'à la prochaine assemblée annuelle.

Membres du comité de placement au 31 décembre 2020

Membres désignés par le comité de retraite de iA

Drouin, Alexandre	(418) 684-5000 poste 101687
Lachance, Frank	(418) 780-5921
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 104152
Pouliot, Louis-Philippe (Président)	(418) 684-5000 poste 104614

Conseiller externe

Sauvageau, Yvon	(418) 659-7407
-----------------	----------------

Représentant de l'administrateur au 31 décembre 2020

Charest, Alexandre	(418) 684-5000 poste 101457
--------------------	-----------------------------